



COUPE RÉGIONALE

LIGUE FFvoile
Pays de la Loire

DES PAYS DE LA LOIRE

16 -17 MAI 2020

NAUTISME
EN PAYS-BLANC
PIRIAC



Note d'information

Au vu du contexte actuel interdisant les activités nautiques jusqu'au 3 mai inclus, et de l'incertitude des semaines à venir, nous ne disposons pas encore de l'ensemble des informations pour vous proposer un avis de course.

La Ligue de Voile des Pays de la Loire tenait néanmoins à vous transmettre certaines informations relatives à la Coupe Régionale des Pays de la Loire.

Attention

Cette note ne constitue en aucun cas un avis de course.

1. ADMISSIBILITE

La régata est ouverte à :

3.1 Séries admises à courir en Dériveur

Optimist benjamin ; Optimist minime ; Open Bic ; Laser radial (Garçons et filles); Laser standard (garçons); Laser 4,7 (garçons et filles) ; 420 (garçons ou mixte et filles) ; 29er (garçons ou mixte et filles) ; Europe ; Finn ; Fireball ; Inter-série dériveurs et skiff double et solitaire

3.2 Séries admises à courir en Catamaran

FK14 (Topaz 14, Tyka, Dragoon) catégorie minime, Hobie Cat 16 avec spi et sans spi catégorie Espoir et senior, KL 15.5 Espoir, SL 16 catégorie Espoir et senior, SL 5.2 catégorie Espoir et senior ; Inter-série catamaran.

3.3 Séries admises à courir en Windsurf

Bic Techno 293D Minime et Espoir (garçon et filles) ; RSX 8,5 Espoir et sénior ; Raceboard Espoir et sénior, Windfoil

3.4 Séries admises à courir en Quillards de sport

J80, Miniji et Hansa 3.03

2. INSCRIPTION

Il y aura un formulaire d'inscription disponible en ligne. Il sera disponible sur l'avis de course, mais également sur le site de la Ligue de Voile des Pays de la Loire.

CONFIRMATION OBLIGATOIRE

Le samedi 17 mai pour l'ensemble des concurrents et chaque membre de l'équipage sur le site de l'épreuve.

Il est impératif de présenter sa licence Club FFVoile 2020 avec la mention « compétition ».

Si la licence FFVoile comporte la mention « adhésion » ou « pratique », elle devra être accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an

Uniquement pour les équipiers* inscrits en J80 pour le classement Sport en Entreprise, la licence FFSE (annuelle ou événementielle) est possible si elle est accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

* les skippers seront obligatoirement licenciés à la FFVoile.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants (repas des équipages compris) :

Classe	Montant
Solitaire	35€
Double	70€
J80	160€

Une majoration pourra être appliquée à partir d'une certaine date, qui sera précisée dans l'avis de course.

4. PROGRAMME (sous réserve de validation dans l'avis de course)

Samedi 16 mai

- 9h30 à 11h45 Confirmation d'inscription.
- 12h00 Briefing coureurs
- 13h00 1^{er} signal d'avertissement avec courses à suivre
- 20h00 repas des équipages

Dimanche 17 mai

- 9h30 Briefing coureurs
- 10h30 1^{er} signal d'avertissement avec courses à suivre
- 17h00 remise des prix à l'école de voile de Piriac sur Mer

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Formules « déjeuner » proposées sur place

-> **Paniers repas** possible sur commande pour les coureurs

-> **Food-truck** présent pour les accompagnateurs (salade, plat chaud, tarte, ..)

Repas du samedi soir possible pour les accompagnateurs (parents, entraîneurs, ...)

Pour les personnes extérieures aux clubs organisateurs, possibilité de participer à l'organisation de la Coupe Régionale en tant que bénévole.

7. HEBERGEMENT SUR SITE :

OTSI Piriac sur Mer : tel : 02.40.23.51.42

Centre du Razay : tel : 02.40.23.56.80

Moulin de Praillane : tel 02.40.23.36.86

Camping le POULDROIT : 02.40.23.50.91

8. ADRESSES

Adresses du site de régates :

NAUTISME EN PAYS BLANC
3 rue port Boucher - 44420 Piriac sur Mer
nautismeenpaysblanc@gmail.com
www.npb.asso.fr

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Ligue de Voile des Pays de la Loire : 02 40 58 61 25
Nautisme en Pays Blanc : 02 40 23 53 84

NOTE J80

CONVOYAGE :

Pour les équipages qui pensent convoier leur bateau par la mer, nous vous rappelons que les bateaux doivent respecter la Division 240 notamment en ce qui concerne l'équipement de sécurité.

Si vous restez dans une zone jusqu'à 2 milles d'un abri, votre matériel de sécurité doit répondre à la zone de navigation « Basique ».

Si vous évoluez au-delà des 2 milles d'un abri, votre matériel de sécurité doit répondre à la zone de navigation « Côtière ».

[Détail de l'armement de sécurité en fonction de votre zone de navigation](#)

PORT :

-> Les concurrents J80 inscrits à la Coupe Régionale seront accueillis gratuitement au Port de Piriac-sur-mer en principe du jeudi 14 mai et le mardi 19 mai (Dates à confirmer)

-> Attention : le Port de Piriac-sur-mer possède une porte et un seuil.

Le seuil est à 1m40 (J80 = 1,5 m de tirant d'eau)

Voici les heures d'ouverture et de fermeture de la porte de Piriac pour les J80 en fonction de leur tirant d'eau :

Jeudi 14 mai	F 3H30	O 6H20	F 16H30	O 18H20
Vendredi 15 mai	F 4H50	O 7H15	F 17H55	O 19H20
Samedi 16 mai	F 6H00	O 8H25	F 18H45	O 20H50
Dimanche 17 mai	F 6H50	O 9H45	F 19H25	O 22H05
Lundi 18 mai	F 7H30	O 10H50	F 19H55	O 23H10
Mardi 19 mai	F 8H05	O 11H40	F 20H25	

Conformément aux Règles de Classe, les concurrents devront avoir un moteur en état de marche pour les manœuvres de Port.

GRUTAGES :

Des grutages seront possibles, aux frais des concurrents (contacter impérativement en amont Mathieu Richard : mathieu.richard@ffvoile.fr)

MERCI A NOS PARTENAIRES :

